Réunion Clubs de Race









# Ordre du Jour

Matinée

Ouverture de séance

Christian Eymar Dauphin

Nouvelle règlementation sur l'Elevage

André Varlet

Santé

Frédéric Maison – Laurence Leroux

**ADN** 

Sophie Jouannet

Pedigree 5 générations

Michel Mottet

Après-midi

Portail

Sophie Jouannet - Franck Haymann

Règlementation – Tan et Tests divers -

Homologation

Sylvie Mignon – Catherine Bigoni – Marie-Claire Dauby

Questions diverses







### 1. Le statut d'éleveur

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le particulier prenait le statut d'éleveur dès lors qu'elle faisait plus de deux portées vendues par an A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Toutes personnes ayant une femelle reproductrice et cédant au moins un chiot à titre onéreux

N.B : Une femelle dites reproductrice est une chienne en âge de reproduire et ayant déjà reproduit



### 2. Les Locaux

# Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le particulier n'avait aucune obligation de respecter les règles de conformité sanitaire.

### A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Eleveurs ayant jusqu'à 9 chiens âgée de plus de 4 mois et 3 femelles reproductrices et dont l'activité d'élevage y est la seule activité exercée en lien avec les animaux doivent disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale telles qu'elles sont

décrites dans l'arrêté du 3 avril 2014 et ses annexes sauf les points suivants :

- d'un système hygiénique de collecte, de stockage et d'évacuation des déchets et des eaux sales ;
- d'un conteneur étanche et fermé, permettant le stockage des cadavres à température négative ;
- d'un système lutte contre les incendies

Eleveurs ayant plus de 9 chiens âgée de plus de 4 mois et 3 femelles reproductrices et/ou dont l'activité

d'élevage n' est pas la seule activité exercée en lien avec les animaux doivent disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale telles qu'elles sont

décrites dans l'arrêté du 3 avril 2014 et ses annexes



### 3. Les Formations

Avant le 1er janvier 2016

L'éleveur devait demander un certificat de capacité auprès du Préfet avant toute installation.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

il ne sera plus nécessaire de demander un certificat de capacité auprès du Préfet, l'attestation de connaissances obtenue après les sessions de formation « CCAD » délivrée par la DRAAF suffiront. Les certificats de capacité délivrés avant janvier 2016 resteront valides.

N.B : Pas d'obligation de passer la formation si l'on ne fait qu'une portée par an mais il est obligatoire qu'il y est toujours une personne possédant un certificat de capacité ou équivalent à l'élevage et lors des contrôles vétérinaires prévus dans l'arrêté du 3 avril 2014.



### 4. Les Annonces de vente

### Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016

### Aucune obligation

#### Information complémentaire 07/01/2016

Le numéro de portée est disponible sur l'espace éleveur.

Il est émis de façon systématique pour toutes les portées nées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 mais également, rétroactivement pour toutes les portées 2015 (ce qui permet la publication d'annonce pour des chiots plus agés)

La vérification de la validité d'un numéro de portée est désormais possible sur le site <u>www.scc.asso.fr</u> (module de recherche)

### A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

#### Eleveurs produisant au maximum une portée annuelle LOF par foyer fiscal

Vous devez obligatoirement mentionner dans toutes vos annonces de vente, les données suivantes :

- Le numéro de portée transmis par la Centrale Canine
- l'âge des animaux à céder
- le numéro d'identification des chiots ou celui de la mère
- l'inscription au livre généalogique
- le nombre d'animaux de la portée

Le numéro de portée sera transmis suite à votre déclaration de naissance de votre portée sous la forme suivante :

LOF-N° de dossier interne - année de naissance - numéro d'ordre dans l'année

soit LOF-2014010794-2014-2

# Eleveurs produisant plus d'une portée annuelle ou une/plusieurs portée non-LOF

Vous devez obligatoirement mentionner dans toutes vos annonces de vente, les données suivantes :

- Votre numéro de SIREN
- l'âge des animaux à céder
- le numéro d'identification des chiots ou celui de la mère
- l'inscription au livre généalogique
- le nombre d'animaux de la portée

# REUNION 15 Décembre 2015

Le numéro de SIREN se procure auprès du CFE (centre de formalités de la chambre d'agriculture de son département) en remplissant un imprimé « Po AGRICOLE » comportant une « déclaration sociale » et une « option fiscale » qui seront transmises aux services concernés.

Cependant, la personne du foyer fiscal qui pratique l'élevage peut également exercer une autre activité, et, à ce titre (si elle n'est pas salariée), disposer déjà d'un numéro SIREN. En effet, chaque entreprise est identifiée par le numéro unique d'identification qu'est le numéro SIREN. Il est attribué par l'Insee lors de l'inscription de l'entreprise au répertoire SIRENE, il comporte 9 chiffres et il est unique et invariable. Il se retrouve par exemple sur les déclarations de TVA.

N.B: Impossible d'avoir deux affixes sous le même numéro de SIREN



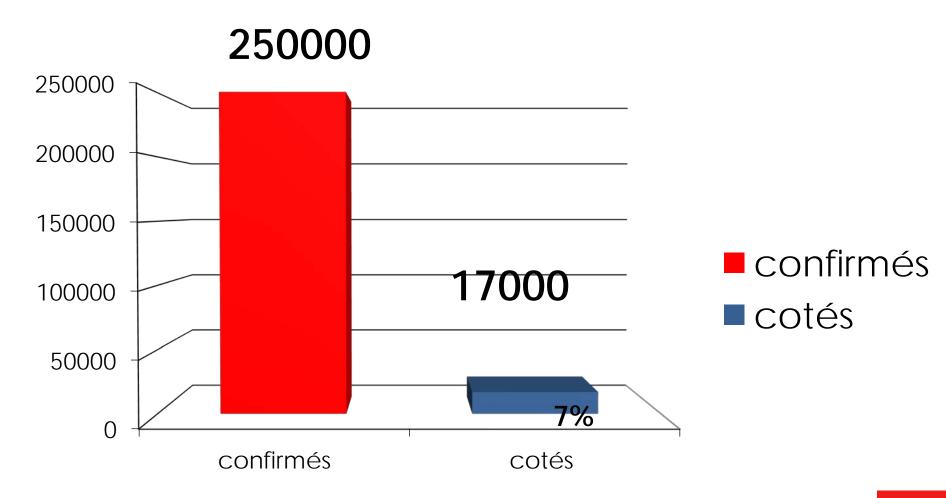


CANINE

# Les éléments de santé dans grilles de cotation

- Appareil locomoteur : dysplasie hanches et coudes, luxation rotule , examen radiographique de la colonne vertébrale, ostéonécrose tête fémorale, OCM .....
- Organes des sens : ophtalmo (APR, cataracte....), PEA,
- Cardio vasculaire : sténose aortique , CMD , MVD ....
- Urinaire : maladies rénales
- Epreuve d'effort (TAN)
- Tests génétiques : ataxie cérébelleuse , cécité nocturne du Briard, AOC, luxation cristallin , toxicose au cuivre , kératodermie plantaire....

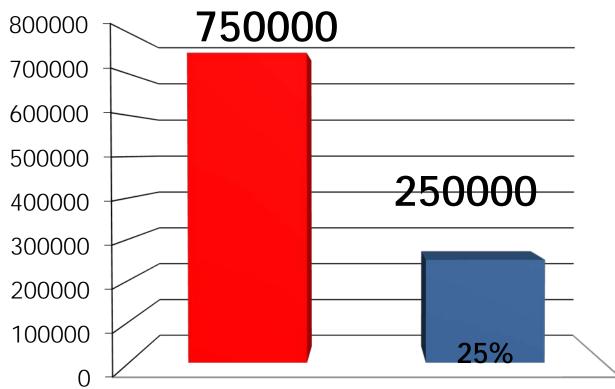
# Cotations entre 2009 et 2013

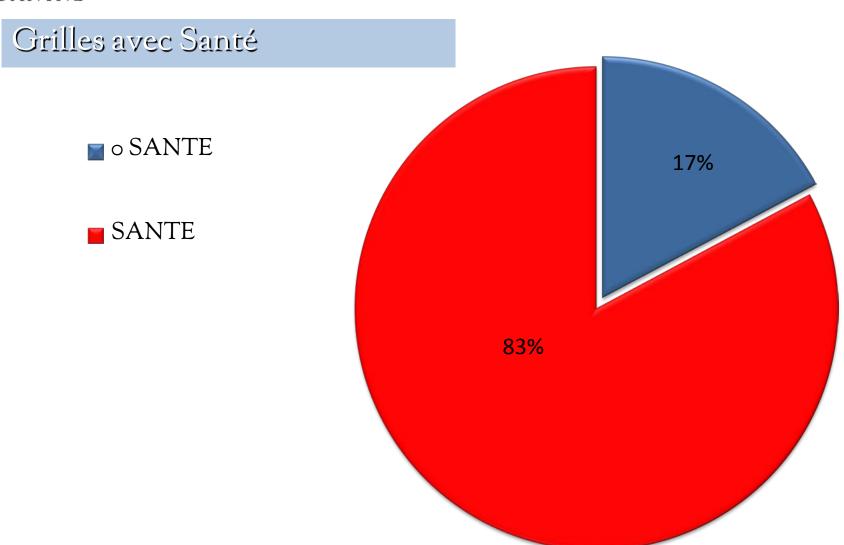


Chiots issus d'un parent côté (2009 à 2013)

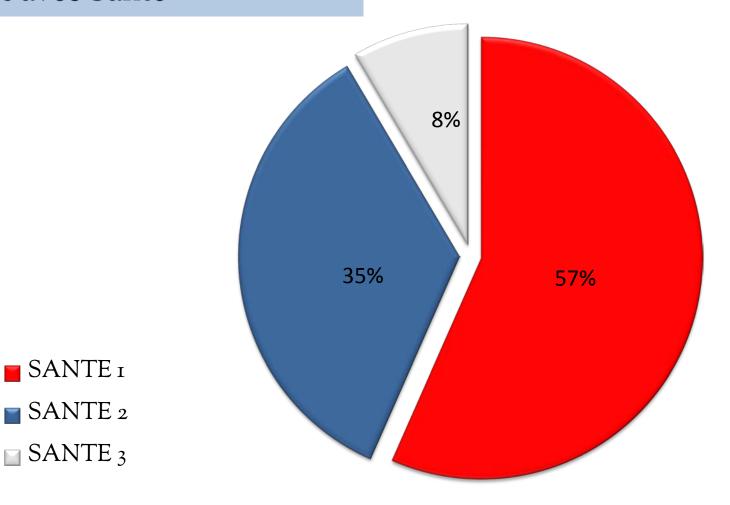






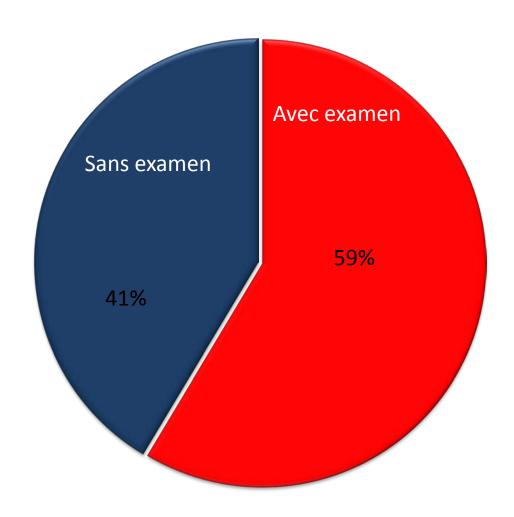


# Grilles avec Santé

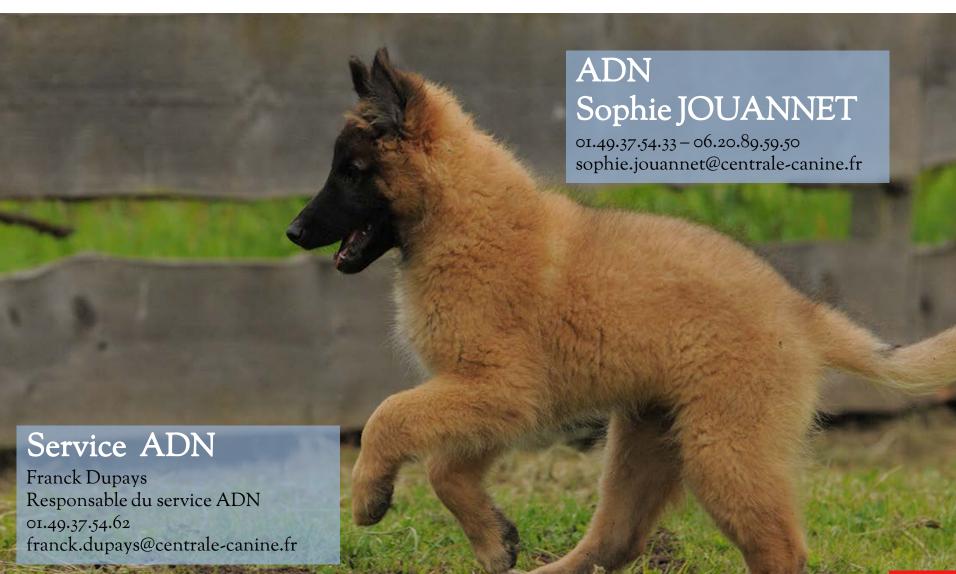


# Grilles et Dysplasie

CANINE









# ADN Nouveautés FILIATION

La compatibilité de filiation est incluse dans la commande et offerte à conditions que les empreintes des parents soient disponibles dans la base de données. Compatibilité mono parentale possible si une seule empreinte est disponible (résultats sur pedigree)

# ADN Nouveautés PREDICTIFS

Notre prestation a été étendue et comprend désormais 12 tests prédictifs de santé, qui peuvent être commandés seuls ou en pack. Ces tests ne sont disponibles que pour certaines races. Le catalogue pourra être enrichi au fur et à mesure des besoins exprimés par les clubs de Race (résultats sur pedigree)

# ADN Nouveautés CONFORT

Pour élargir notre offre, et répondre à certaines sollicitations, notre catalogue ADN est complété par des tests génétiques dits de confort (couleur, poil, queue) (résultats non intégrés sur pedigree)

# ADN A venir

Commande en ligne pour les propriétaires non éleveurs (développement en cours)

Mise en place des tests liés aux pénalités de retard

# REUNION 15 Décembre 2015

# ADN Nouveautés PREDICTIFS

A1 Epidermolyse bulleuse jonctionnelle (JEB)

A2 Cystinurie (CYST)

A3 Luxation du cristallin (PLL)

A 4 Sensibilité médicamenteuse (MDR1)
CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, COLLEY, BERGER BLANC SUISSE, BERGER AUSTRALIEN, CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL, BORDER COLLIE

A5 Narcolepsie (NARC)

RETRIEVER DU LABRADOR

A6 Acidurie L-2-Hydroxiglutarique (L-2-HGA)

A7 Cataracte (CAT)

A8 Déficience d'adhésion leucocytaire canine (CLAD)
SETTER IRLANDAIS ROUGE ET BLANC, SETTER IRLANDAIS ROUGE

A 9 Cécité nocturne stationnaire congénitale du Berger de Brie (CSNB)

BERGER DE BRIE

Vous pouvez consulter la liste sur le site <a href="https://www.scc.asso.fr">www.scc.asso.fr</a>, rubrique ADN

B51 Ataxie cérébelleuse NCL

B53 Myélopathie dégénérative DM

BARZOÏ, BEAĞLE, BERGER ALLEMAND, BERGER AUSTRALIEN, BERGER BELGE MALINOIS, BERGER DES SHET-LAND, BOULEDGUE FRANÇAIS, BOUVIER MUSTRALIEN, BOUVIER BERNOIS, BORDER COLLIE, BOXER, CA-NICHE STANDARD, CARLIN, CAVALIER KING CHARLES, CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIEN DE CAMAAN, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, CHIEN DE SAINT HUBERT, CHIEN D'EAU AMERICAIN, CHIEN LOUP TCHE-COSLOVAQUE, COLLEY, COTON DE TULEAR, DALMATIEN, DOBERMANN, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, FOX TERRIER A POIL DUR, GOLDEN RETRIEVER, HOVAWART, HUSKY DE SIBERIE, KOMONDOR, KUVASZ, MA-LAMUTE DE L'ALASKA, MASTIFF, MONTAGNE DES PYRENEES, NORWICH TERRIER, RETRIEVER DE LA BAIB DE CHESAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE, RETRIEVER DU LABRADOR, PULI, ROTTWEILER, SAINT BERNARD, SETTER IRLANDAIS, STAFFORDSHIRE BULLTERRIER, STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN, TERRE NEUVE, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER JACK RUSSEL, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TIBETAIN, WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, WELSH TERRIER, E

# REUNION 15 Décembre 2015

# **ADN** Tests de confort

Un document d'interprétation est disponible sur le site <u>www.scc.asso.fr</u>

A61 Poil Long PL TOUTES RACES SAUF AKITA (255), HUSKY DE SIBERIE (270), SAMOYEDE (212) et LEVRIER AFGHAN (228)

A62 Queue courte naturelle

A63 Tests de couleur Locus A

A64 Tests de couleur Locus B

A65 Tests de couleur Locus D

A66 Tests de couleur Locus E

A67 Tests de couleur Locus Em

A68 Tests de couleur Locus K



# ADN Infos pratiques

La prestation SCC comprend :

- Le kit de prélèvement
- La réalisation du (ou des) test(s) par l'un des laboratoires en contrat avec la SCC
- La transmission des résultats à la SCC par le laboratoire
- L'enregistrement des résultats par la SCC pour mention sur les pedigrees
- La transmission des résultats au demandeur
- Tarifs des tests seuls ou en pack disponibles sur le site (un document pdf peut également vous être envoyé sur demande)

Les anciens BdC ne sont plus utilisables et doivent être détruits

Les empreintes antérieures à février 2014 sont enregistrées gratuitement Dans la base LOF

Les équipes se déplacent sur les IB (une dizaine prévue en 2016) pour réaliser des opérations de prélèvement avec un vétérinaire

Le catalogue des tests proposés est évolutif, Pour envisager l'intégration d'un test prédictif au catalogue SCC, contacter Michel MOTTET





# REUNION 15Décembre 2015

# Ce qui est nouveau

- 5 générations au lieu de 3
- Information relative aux collatéraux pour le titulaire du pedigree, ses parents et ses grandsparents
- Information relative à la consanguinité et degré de parenté du titulaire du pedigree

PAS DE CHANGEMENT DE PRIX





#### LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS LIVRE D'ELEVAGE DE LA SCC



Everest de la Lisière Solognote



Inscrit au Registre des Livres Généalogiques du MINISTERE DE L'AGRICULTURE FRANÇAIS (doit obligatoirement être remis en même temps que le chien en cas dechangement de propriétaire)





NÉ(E) LE: 27/04/2009

N° LOF: 4 Tec 215793/31608 DENTIFIANT: 250269801365449

RACE//VARIÉTÉ: Teckel Standard Poil long

COULEUR: Fau.Cha.Mar.Fau. INSCRIT(E) LE: 30/06/2009

COT 4 PRA-o(11) CACS(1) EXCCHNE TAN SCHWHK/40 SP CHT VP

CONSANGUINITÉ SUDDERBOK PORTOS: 3-4 COEFFICIENT DE CONSANGUINITÉ: XY%

IDYLLE DE LA BARTASSIÈRE : 3-4

(5 générations)

#### COLLATÉRAUX:

ECLIPSE - F - Standard Poil dur - Fau. Cha. Mar. Fau. Cot. 4 PRA-0(10) CACS(3) Cacib(1) TAN WA SCHWHN SP LST VP EPICE - F - Standard Poil dur - Fau. Cha. Mar. Fau. Cot. 3 PRA-0(10) EXC ChNCP SCHWHK/40 ChT VP

EDEN -F - Standard Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau Cot.2

TB TAN SCHWHN ST LST VP

PRA-0(10) RCACS(1) RCACIB(1) ChNCP SCHWHK/40 LST VP

EOLE -F - Standard Poil dur - Fau. Cha. Mar. Fau Cot. 4

#### PROPRIÉTAIRE

Marie Dupont 8 Avenue de Montmirail Quartier des Landais 63000 CLERMONT FERRAND

#### PRODUCTEUR

Jacques Dupont 8 Avenue de Montmirail Quartier des Landais 63000 CLERMONT FERRAND

es informations relatives à chaque géniteur mentionné dans la généalogle de ce document proviennent : du LOF, Livre généalogique unique dont le suivi est conflé à la SCC par le Ministère de l'Agriculture et du Livre d'Elevage que la SCC a constitué en compilant les données de valorisation des géniteurs

Date d'émission: 01/01/2016

# Informations générales

Identification et valorisation du titulaire

Identification et valorisation des collatéraux



Ascendants 1ère Génération - Parents	Ascendants 2e Génération - Grands-Parents	Ascendants 3e Génération	Ascendants 4e Génération	Ascendants 5e Génération
VIRGIL'S DU CHEVALIER MICHEL n° LOF ou livre étranger : 4 TPD 82071/15011 Variété : Standard Poil dur Couleur : Fau. Cha. Mar. Fau.	N* LOF ou étranger: 4 TPD 99713/13184  Variété: Standard Poil dur Couleur: Fau. Cha.Mar.Fau.  Cot.4 RCACS(1) RCACIB(1) TAN CHNCP SCHKHK/24 ChT VP  Collatéraux: RABOLIOT - M - Std Poil dur Cot.2 SP REGISSE - M - Std Poil dur Cot.4 CACS(2) TBCTNE TAN SCHWHK/24/40/N SPT BHN VP RINCETTE- F - Std Poil dur Cot.2 TB SCHWHK/40 SPST TAN VP	FEUX VON DER REITERRALM n° LOF ou étranger: DTK 9703306R	PILOT VOM MUNDERSUMER SAND 'GS96' n° LOF ou étranger : DTK 9201164R ChDE	GS89' JOSTER V.KAUZCHENWALD DTK. 8806811 R -D BAFFI VON DES HONER HEIDE
DNA COL4 PRA-0(06) CACS(1) TAN CHNCP ChT  COllatéraux.;  VOLTA - F- St Poil dur - Fau. Cha.Mar.Fau. Cot.1 SP  VICTOIRE - F - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau. Cot.2 SP  VAILLANT - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau. Cot.3 TBCTNE EXC TAN SP/J  SCHWHK/24 SPST LST VP  VALDY - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau. Cot.1  VANDA - F - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau.  VASCO - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau.  VOYOU - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau.  VOYOU - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau.  VOLNAY - M - St Poil dur - Fau.Cha.Mar.Fau.			XINTA VON LEOPRECHTING n° LOF ou étranger : DTK 9504532R	CHARLES VOM AHLSENSEE
				CHIT. 4G5904 ETZSI VON LEOPRECHTING VDH/DTK. 8709392 R
		GS02* NEPTUNE DE LA LISIERE SOLOGNOTE n° LOF ou étranger : 4 TPD 61075/14655 Cot.4 TB TAN CHNCP SCHWHK/40 ChT VP	SUDDEBOK PORTOS n° LOF ou étranger : 4 TPD 52487/9476 DTK 9303437R Cot.2 TB TAN SCHWHN ChT ChIT RSMA24	DARIUS DES HORLES DE LA VIEILLE VOYE Cot.4
				INDIRHA VOM WELFENHOF DTK. 9001608R
			IDYLLE DE LA BARTASSIERE n° LOF ou étranger : 4 TPD 49183/11858 Cot.4 EXC TAN SPST ChT ChT	GS93' GALUS V. ORDENSJAGER VDH/DTK. 9101773 R (ALL.)-
				DONA DE LA BARTASSIERE Cot.4
	NOTATIVE DE STONE DE LACED ANNUECT  I'UF ou étranger : 4 TPG 68290/16730  Variété : Standard Poil dur Couleur : Fau.Cha.Mar.Fau  Cot. 8 EXCCTINE EXC TAN SP LST VP  Collatéraux :  ROX - M - Std Poil dur Cot. 2  RALPH - M - Std Poil dur  RANIA - F - Std Poil dur  RANIA - F - Std Poil dur  RANIA - F - Std Poil dur	MAGIC DU CLOS AUX LIEVRES n° LOF ou étranger : 4 TPD 57455/10897 Cot.4 CACS(3) RCACSNE(1) ChiB TAN SPST ChT ChIT	MEGALIT'S WALDMANN SKKS, 31181/89 -B- n° LOF ou étranger : ChSE ChTBE	CH. SUEDE B - CH IB WENJA'S ILLBATING SKKN. 32226/87
				MEGALIT'S JUTTA SKKS. 24966/86
			IRIS DU PASSAGE DE LA NAUX n° LOF ou étranger : 4 TPD 48519/11993 Cot.2 CACS(1) TAN SP	GS87" ATHOS DU PASSAGE DE LA NAUX Cot.4
				FELICIE DE WACOURT Cot.4
		LORRAINE DU CHEVALIER MICHEL n° LOF ou étranger : 4 TPD 54627/13269 Cot.4 TBCTNE TB TAN CHNCP SCHWHK/24 CHIT	HIEROS DES HORLES DE LA VIEILLE VOYE (GS94 ) n° LOF ou étranger : DTX A9390328 Cot.6 ChFCS ChIB ChBE ChDE TAN ChT ChIT	SUDDEBOK-MALIK Cot.6
				SIANE DES HORLES DE LA VIEILLE VOYE Cot.4
			ERCIA n° LOF ou étranger : 4 TPD 36079/9009 Cot.2 TAN	COBRA DU SPITZEMBERG Cot.2
				BOBETTE DE LA HAIE DES GRIVES Cot.1

Noir Bleu
Identification Performances en travail
Vert Violet
Santé Cotation
Rouge
Performances en conformité au standard

# REUNION 15Décembre 2015

### Information complémentaire :

La Base de Données LOF comprend un grand nombre d'informations susceptibles d'intéresser les clubs de race et les éleveurs et de les aider dans leurs choix et dans leurs études.

En complément du pedigree 5 générations, il est envisagé de donner accès par le web, gratuitement ou moyennant une participation symbolique, à ces diverses informations (généalogies + données santé ADN et performances).

Pour toutes ces recherches, la confidentialité quant aux propriétaires des chiens sera respectée.

Afin de répondre le plus efficacement possible aux attentes des clubs et des éleveurs, merci de nous faire connaître, dès que possible, les informations qui présentent le plus d'intérêt. Contact Michel Mottet







# PORTAIL Point d'avancement

Point sur l'avancement du projet et des échéances (mise en ligne fin mars 2016)

Présentation graphique et fonctionnelle des interfaces Portail, Club de Race et Eleveur

Démonstration de l'intégration simplifiée des contenus rédactionnels et des images





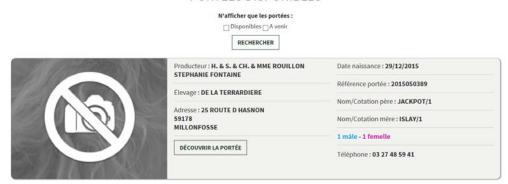


#### Pour mémoire

Exemples de site et de fonctionnalité présentés



#### PORTÉES DISPONIBLES





# PORTAIL Spécificité « Portée » sur le site des Clubs de race

Information Janvier 2016: Afin de prendre en compte les remarques émises lors de la réunion du 15 décembre 2015, il a été décidé de modifier la gestion des portées et de développer un outil d'administration permettant notamment de sélectionner les portées publiées sur le site d'un club de race.

L'ensemble des portées LOF apparaitront sur la partie portail SCC, mais seules les portées validées par le club de race apparaitront sur le site du club.

#### Pour mémoire

Les sites Clubs de Race, Canines Territoriales, Commissions, Eleveurs, seront hébergés gratuitement dans le portail SCC.

Un accompagnement technique est prévu pour faciliter le déploiement des sites et l'intégration des contenus.





# REUNION 15Décembre 2015

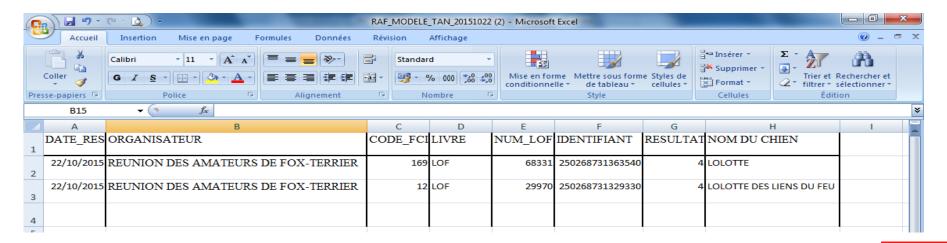
### TAN

# Intégration des résultats via fichier Excel

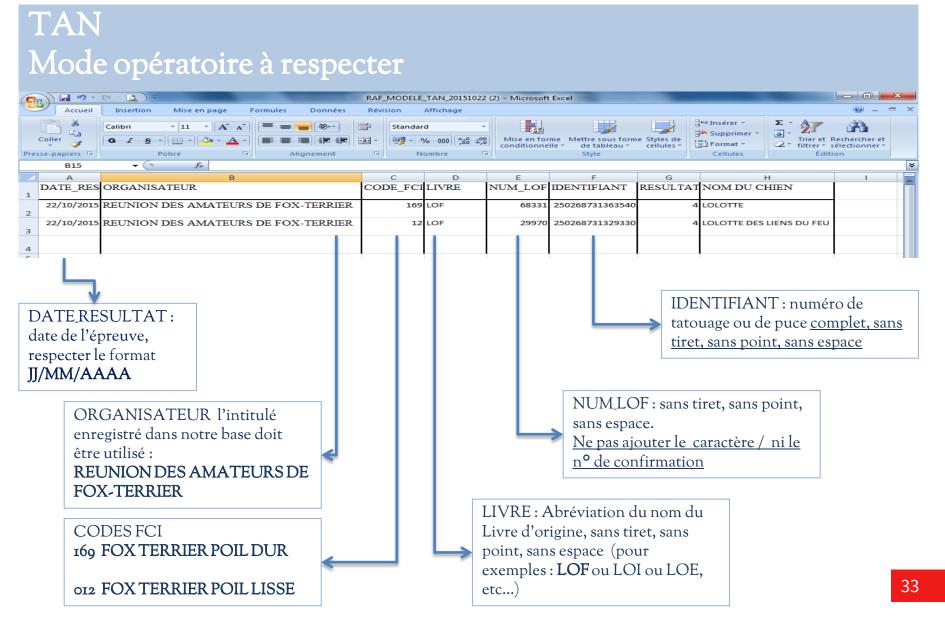
Vous avez la possibilité de nous envoyer les résultats des TAN au moyen de <u>fichier excel</u> que nous pouvons intégrer directement dans la base résultats, en PJ également un fichier modèle que vous pourrez utiliser en ayant pris soin de supprimer les 2 lignes d'exemple.

Pour que l'opération d'intégration des données se déroule bien il faut que vous utilisiez scrupuleusement le modèle cidessous en veillant à respecter le format des informations (Fichier de format Excel obligatoirement).

Les lignes ou colonnes, mal placées et/ou mal remplies font l'objet de <u>rejet</u> de l'ensemble du contenu du fichier.

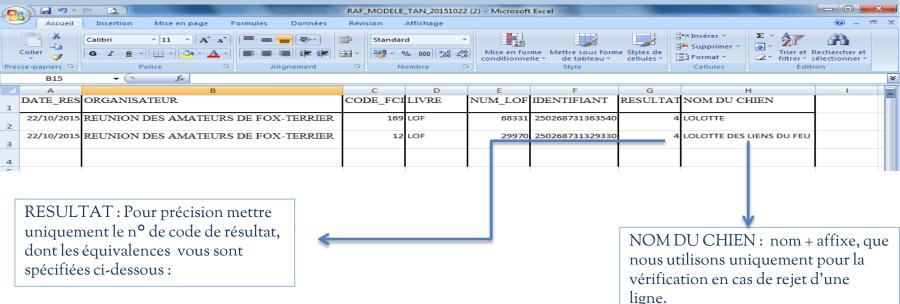








# TAN Mode opératoire à respecter

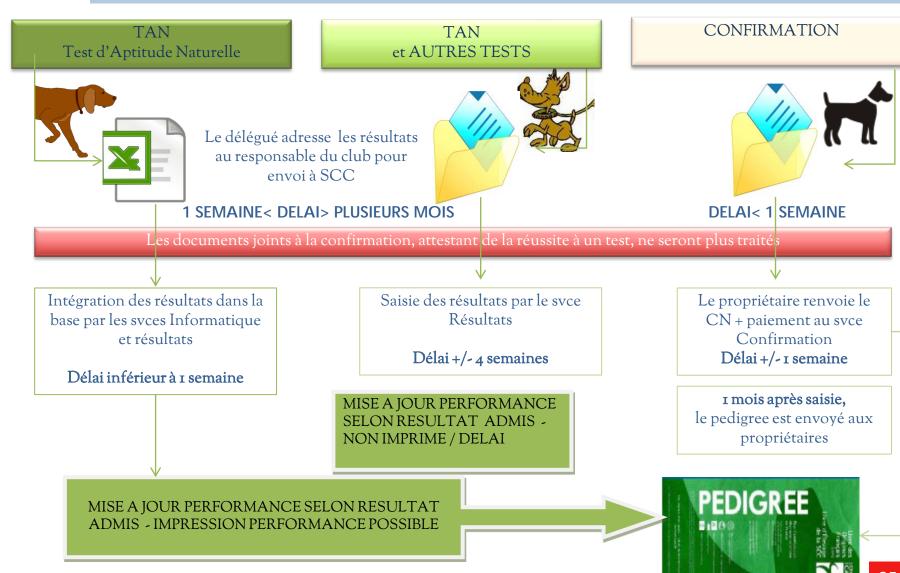


RESULTAT	équivalence code / résultat TAN uniquement		
4	si admis		
3	si ajourné		
2	si insuffisant		
I	si absent		
0	si refusé		

Les lignes ou colonnes, mal placées et/ou mal remplies font l'objet de <u>rejet</u> de l'ensemble du contenu du fichier.



# Du TAN à la GENEALOGIE







# RAPPEL RESULTATS

CANINE

Après l'organisation d'une Nationale ou d'une Régionale d'Elevage il faut transmettre au service résultats dans les meilleurs délais et au plus tard 1 mois ½ après la manifestation :

- •Le Catalogue annoté de toutes les récompenses décernées
- •La copie des slips de jugement

ATTENTION: ne sont enregistrés dans la base LOF que les classes performantes: INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION, VETERAN

Nous constatons de plus en plus l'apparition de classes dont les résultats ne peuvent être enregistrés:
CLASSE ELEVAGE, CLASSE CACS, CLASSE
COMPETITION, CLASSE TRAVAIL DEJA
RECOMMANDE, CLASSE SUPER TRAVAIL,
CLASSE DECOUVERTE, CLASSE SUPER VETERAN,
CLASSE VINTAGE, CLASSE MATHUSALEM
Nous ne pouvons pas enregistrer dans la base L.O.F. les résultats issus de ces classes.

# RAPPEL SPECIALES

Les Clubs de race doivent organiser des « *Spéciales de race*» pour moitié dans des expositions NATIONALES et INTERNATIONALES.

Ceci est d'autant plus important, dés lors qu'il existe actuellement un nouveau titre de Champion des Expositions Nationales (I CAC en Spéciale organisée dans une exposition nationale nécessaire à l'homologation du titre).

# RAPPEL JURY

pour les juges officiants il en est de même, nous n'avons pas toujours l'information de qui juge quoi ? S'il s'agit d'un jury collégial le mieux est d'indiquer le Président du jury. Dans le cas présent également la précision du juge officiant est importante puisqu'elle est liée au titre de Champion de France de Conformité au standard.



